CONSTRUCTION D'UN RESEAU FRANCILIEN D'ACCES A LA CULTURE

NOVEMBRE 2016/NOVEMBRE 2018

SYNTHESE DU PROJET

Le porteur de projet :

Fondée en 1989 par Olivier Couder, la compagnie du Théâtre du Cristal produit et diffuse en France et en Europe des spectacles avec des comédiens handicapés ou non. Cette association est aussi le Pôle Art et Handicap sur le département du Val d'Oise, dont l'objectif est de garantir aux personnes en situation de handicap vivant sur ce territoire un accès facilité à l'art et à la culture. Le Théâtre du Cristal, considérant avoir posé les bases solides de son action sur le Val d'Oise, a décidé de présenter un projet devant permettre de développer l'ensemble de sa démarche à toute l'Ile de France.

Les objectifs :

- Enrichir le réseau sur le département du Val d'Oise
- Poser les bases d'une généralisation possible et efficiente à d'autres territoires franciliens.
- Faciliter concrètement les pratiques culturelles (sorties culturelles, pratique amateur) des personnes handicapées
- Rendre compte du dispositif expérimental mis en place pour servir de référence à une action nationale.

La démarche :

Nous avons élaboré une démarche « clef en main » permettant de favoriser un accès renforcé à la culture pour les personnes en situation de handicap en Île-de-France.

Celle-ci peut être séquencée de cette manière :

1. **Effectuer un diagnostic de terrain des acteurs culturels présents sur le territoire et identifier leurs souhaits / capacités à accueillir des personnes en situation de handicap dans les événements culturels et artistiques qu'ils organisent.**
2. **Rencontrer les établissements médico-sociaux à la suite de diagnostics pour**
   a. **Identifier leurs besoins et les envies des usagers.**
   b. **Leur montrer l'offre disponible sur le territoire.**
3. **Conventionner pour engager les parties prenantes.**
4. **Mettre à disposition les questionnaires pour faire les diagnostics (phase 1) et des conventions type.**
5. **Insister sur la nécessité de la participation des conseils départementaux au projet.**

Les grandes étapes du projet :

- Etude préalable : Enquête dans le Val d'Oise et l'Ile de France
- Création de nouvelles conventions dans le Val d'Oise
- Mise en place de la démarche des partenariats en Ile de France
- Elargir le cercle des partenaires de l'Ile de France
- Constituer un annuaire en Ile de France
- Généralisation de la démarche à l'Ile de France
- Animation du réseau
- Elargir la démarche au public atteint de handicap sensoriel
- Bilan

Ressources humaines :

- Equipe permanente : 3 membres du personnel du Théâtre du Cristal
- Equipe temporaire : 1 membre du personnel du Théâtre du Cristal
- Equipe externe : 10 structures partenaires réparties sur 5 départements d'Île-de-France
- Stagiaire et service civique : 8 personnes embauchées au sein du Théâtre du Cristal ou du CRTH

La structuration du réseau Val d'Oisien

Dans le cadre de ce projet de réseau francilien d'accès à la culture, en tant que porteurs de projet, le Théâtre du Cristal s'était engagé sur plusieurs points.

L'enquête effectuée en 2010 a bien été revue par le laboratoire Grahpes de l'INSHEA afin que la méthode soit communiquée aux autres départements.

Nous avons accéléré la mise en réseau des établissements culturels et médico-sociaux, comme peut en témoigner l'évolution du nombre de conventions sur la saison 2017/2018. En effet, au cours de cette dernière année, 24 conventions de partenariat ont été signées contre une dizaine pour 2016/2017 et 2015/2016.

Pour toutes ces conventions, nous avons bien identifiés un référent « culture » pour les EMS et un référent « handicap » pour les EC. Ils ont été répertoriés dans le tableau (à retrouver dans le dossier complet), qui constitue l'amorce d'un répertoire de référent sur le département.

Concernant l'élargissement du cercle des partenaires, nous avons commencé à entrer en contact avec une association gestionnaire. Pour les collectivités territoriales et locales, nous avons identifié les missions handicap comme des relais efficaces.

Nous touchons davantage les publics en situation de handicap sensoriel. Nous sommes en lien avec le SAVS Rémora95 à Cergy-Pontoise, qui prend en charge des personnes malvoyantes et malentendantes. Nous sommes également en contact avec l'ADA (association des auxiliaires d'aveugles), avec qui nous projetons de travailler très prochainement. Nous avons aussi participé aux réunions d'un réseau surdité sur le département du Val d'Oise.

Nous organisons de plusieurs années un atelier de pratique théâtre le mardi, mais nous souhaiterions le décupler, en terme de récurrence mais également de discipline artistique proposée, afin que chaque personne puisse y trouver son compte.

Nous cherchons également à développer des actions pour les personnes ayant un handicap plus lourd, car elles sont souvent mises de côté par rapport aux personnes plus valides.

Formation et sensibilisation

- **Formation auprès des personnels de musée**
  Musée Cognac-Jay
  Musée d'Art Moderne

- **Sensibilisation à la fréquentation des établissements culturels par les personnes présentant des troubles du comportement**
  Le 23/11/2017 à l'Orange Bleue à Eaubonne
  Le 29/03/2018 au Théâtre de Jouy à Jouy-le-Moutier

Généralisation de la démarche à l'Île-de-France

Nous avons développé une stratégie territoriale sur l'ensemble de l'Ile de France.

Département	Partenaires	Actions effectuées au cours du projet
93	• Conseil départemental • MC93	• Enquête diagnostique • Rencontres professionnelles
78	• Théâtre Eurydice – Pôle art et handicap	• Enquête diagnostique en 2016 • Conventions de partenariat
75	• CRTH – Pôle art et handicap	• Enquête diagnostique • Conventions de partenariat
77	• Ferme du Buisson • Act'Art	• Rencontres professionnelles • Volonté de devenir Pôle art et handicap
91	• Conseil départemental • Cultures du cœur 91 • Théâtre du Reflet	• Mise en place d'un comité de pilotage et des rencontres professionnelles • Enquête diagnostique • Volonté de devenir pôle art et handicap

Les pôles art et handicap sur le terrain

Etablissements culturels	
Référencés	340
Rencontrés	40

Etablissements médico-sociaux	
Référencés	780
Rencontrés	100

41 conventions au total

Le Festival IMAGO

Le Festival « ORPHEE et Viva la Vida » s'appelle désormais IMAGO. Son développement francilien a été une réussite : Plus de cent représentations et événements dans 60 de structures culturelles réparties sur le 95, le 78, le 92, le 75, le 93 et le 77 du 6 octobre au 18 décembre 2018.

IMAGO est une vitrine du réseau francilien d'accès à la culture.

De plus, le Festival IMAGO a organisé 4 rencontres professionnelles sur plusieurs départements :

- Val d'Oise et Yvelines au Théâtre de l'Usine à Eragny-sur-Oise
- Seine et Marne à la Ferme du Buisson
- Seine-Saint-Denis à la MC93
- Essonne au Théâtre de Corbeil-Essonne

Les rencontres professionnelles ont pour objectif de faire se rencontrer deux milieux qui se côtoient trop rarement : celui du culturel et du médico-social. Ces rencontres permettent donc de travailler avec des acteurs de terrains concernés autour d'un réseau francilien d'accès à la culture.

Pour l'édition 2020, nous mettons en place un projet qui répond à l'un de nos engagements : celui de mettre en œuvre un projet fédératif.

Difficultés rencontrées et actions mises en œuvre pour les surmonter

- **Difficultés liées au changement de personnel :**
  - ➢ Changement de poste au sein du Théâtre du Cristal et chez les partenaires culturels et médico-sociaux ainsi qu'au sein des conseils départementaux.
  - ✓ Accompagnement de la nouvelle chargée de projet à son arrivée • incitation à constituer une équipe référente dans chaque établissement • recherche des nouvelles à contacter.
- **Difficultés rencontrées avec les établissements médicosociaux :**
  - ➢ Associer les usagers/résidents aux présentations de saison et à l'élaboration des projets.
  - ✓ Très forte incitation voire insistance auprès des équipes.
- **Difficultés rencontrées avec les collectivités territoriales :**
  - ➢ Longueur des circuits de validation
  - ✓ Une réunion annuelle du réseau a eu un fort impact sur plusieurs collectivités qui a conduit à une certaine émulation la prise de conscience que certains avançaient plus vite que d'autres
- **Autres difficultés :**
  - ➢ Volonté d'appropriation des outils par les conseils départementaux
  - ✓ Assurer sa légitimité tout en gardant une attitude souple

Evaluation

Pour dégager nos résultats et les analyser, nous avons séparé notre action en trois lignes directrices :

- La structuration du réseau Val d'Oisien
- La généralisation de la démarche à l'Île-de-France
- Le Festival IMAGO

Ces trois éléments du projet ont été décomposés en plusieurs actions au cœur de la réalisation du projet. Nous les avons ensuite analysées à la lumière de 5 grands critères :

- **Pertinence :** Pour chacune de ces actions, nous avons cherché à analyser en quoi elles répondent à l'objectif principal du projet, c'est-à-dire en quoi elles permettent aux personnes en situation de handicap de mieux choisir leurs pratiques culturelles
- **Efficacité :** Nous nous sommes ensuite intéressés à la réalisation concrète de nos objectifs, à travers les résultats atteints, quantitatifs et qualitatifs.
- **Efficience :** A travers ce critère, nous avons réfléchi à la manière dont nous avons optimisé les actions de notre projet.
- **Impact :** Deux formes d'impact : celui qui touche directement les personnes en situation de handicap dans le choix de leur pratique culturelle et celui qui agit directement sur les causes du problème initial.
- **Viabilité :** L'évaluation de la pérennité a été effectuée en vue de la reproduction ou de la généralisation des actions et non d'un aspect financier.

Suites données aux projets

Une réunion de toutes les parties prenantes à laquelle la CNSA est cordialement invitée aura lieu le 14 mars 2019 pour dresser les bilans et perspectives de chaque territoire. Des échanges continuent avec la Seine-Saint-Denis où le Théâtre du Cristal s'est engagé à fournir une note sur les différents modes de financement possibles de projets culturels amateurs pour les EMS. Un travail d'accompagnement du comité de pilotage continue sur le département de l'Essonne.

En **Seine-Saint-Denis** la question est maintenant de voir comment y associer les autres EC du département. La MC 93 aimerait bien se voir reconnaître un rôle pilote. Par ailleurs, la direction de l'autonomie du département semble résolue à intégrer un item « respect des droits culturels, pratiques culturelles » dans la négociation des CPOM.

Le département du Val d'Oise continue sur sa lancée : renforcement du réseau, multiplication des dispositifs pour faciliter la pratique amateur, avec un travail quotidien avec le Théâtre du Cristal, à faire émerger une politique structurante pour le territoire. Au niveau des EMS sollicités, nous avons pris conscience trop tardivement de la nécessité d'associer les Groupes d'Entraide Mutuelle. Il s'agit là d'une priorité pour nous sur le Val d'Oise.

Le département de l'Essonne : Les responsables du projet ont l'intention de réaliser des entretiens semi-directifs en complément du travail d'enquête, plutôt quantitatif. Le Théâtre du Reflet, compagnie de théâtre qui joue un rôle important d'équipe locale complémentaire du rôle de Cultures du Cœur, organisera en 2019 des mini-résidences entre EC et EMS. Un Forum annuel est prévu en novembre 2019 pour prolonger la réflexion et continuer à motiver de nouveaux acteurs.

Le département de Seine-et-Marne. Une réunion est organisée pour faire le bilan des rencontres professionnelles. La qualité des interventions est unanimement soulignée. Les conditions d'accueil à la Ferme du Buisson sont également très appréciées par les participants à la réunion. Le recrutement des professionnels est en revanche notoirement insuffisant. Il n'y a pas encore de dynamique départementale véritablement enclenchée. L'association Act'Art missionnée par le Département pour faire rayonner la culture sur la partie rurale du territoire, pourrait être pressenti pour devenir Pôle art et handicap.

Le département des Yvelines. Le Pôle Ressource du Théâtre Eurydice a mis en place plusieurs actions qui se poursuivent en 2019 avec quatre projets significatifs signés à la demande des EMS.

Il ressort de notre expérience un point tout à fait essentiel : le département est un maillon indispensable à la construction d'une politique territoriale « art et handicap ». Seul le département détient les clés institutionnelles (compétence obligatoire, schéma départemental du handicap, instances relais, tutelles de nombreux EMS) et une structuration politique des territoires à même de fédérer les différents acteurs.

<u>Recommandations</u>

1. Un travail de persuasion doit être mené auprès de certains départements pour accréditer l'idée que l'enjeu culturel qui ne fait pas partie des compétences obligatoires, ne saurait dans le cas du handicap être séparé du reste de la politique départementale.
2. « Cultures du Cœur » pourrait devenir un excellent partenaire à condition que ses personnels acceptent de se former aux spécificités du handicap. Il n'y a en tout cas plus de frein idéologique de la part de l'association nationale.
3. Il est absolument nécessaire d'associer autant que faire se peut les EC structurants du territoire. (Centres dramatiques nationaux, Scènes nationales …). Ils ont les moyens humains et une volonté politique inégale mais possible à développer pour accompagner de telles démarches.

4. Une attention particulière doit être apportée à chaque partie prenante qui doit se sentir valorisée dans le partenariat.
5. Une fois que la dynamique interdépartementale est bien lancée, il importe d'y associer la Région. Là aussi, il est très important de faire attention aux enjeux politiques et de ménager les susceptibilités de chacun.
6. Ce projet mériterait d'être poursuivi à l'échelon régional avec les objectifs suivants :

- Accompagner la Région dans une inscription plus active dans le dispositif.
- Accompagner le démarrage du 77 en donnant les outils méthodologiques nécessaires et en aidant à structurer la démarche.
- Faire un travail de persuasion auprès des conseils départementaux 78, 92 et 94 pour qu'ils rejoignent la dynamique mise en place.
- Proposer à Paris de rejoindre le réseau une fois que celui-ci aura prouvé son efficacité et sa visibilité.

Notre recommandation principale est qu'un organisme public (ministères, DRAC, ARS, CNSA…) ou une collectivité territoriale dégage les moyens nécessaires à la poursuite de ce projet qui peut servir de modélisation à une extension nationale.